



Trajet entreprise -chantier,heure de travail effective?

Par **dorlindsay_old**, le **01/12/2007** à **04:45**

je me rends de mon entreprise a mon lieu de travail avec le vehicule de ma societe ce qui represente environ deux heures de trajet quotidien en plus de mes huit heures de travail quotidien .Mon employeur me dit que c'est tout a fait normal et que ces heures ne peuvent pas etre prise en compte en heure supplementaire voire meme artt ou conge! Si vous avez un reponse..